

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU MARDI 28 MAI 2019
--

LIEU DE LA RÉUNION : AcrirA – Grenoble

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Hervé Clerbout
Jean-Luc Matheron
Audette Mercier
Pascale Puig
Jacques Richer
Sylvie Souchard
Sonia Todeschini

Le Parnal – Thorens Glières
Cinéma-Théâtre – La Mure
Le Fellini-Huit et Demi – Villefontaine
Mon Ciné – St martin d'Hères
Jeu de Paume – Vizille
Ecran Vagabond du Trièves
Challenger – Challes-les-Eaux

ASSISTAIT ÉGALEMENT À LA RÉUNION :

Catherine Cassaro
Christine Desrumeaux
Amaury Piotin

AcrirA (*Cinémas en réseau*)
AcrirA (*Lycéens et Apprentis au Cinéma*)
AcrirA (*Passeurs d'Images*)

ÉTAIENT EXCUSÉS :

Thierry Georgel
Pascal Liguoro
Bruno Thivillier
Nathalie Waysman

La Trace – Villard
Ciné-Actuel – Annemasse
Le Méliès – Grenoble
Espace Aragon – Villard-Bonnot

Préambule

Le président Jacques Richer rappelle qu'en raison d'un calendrier particulièrement chargé pour l'ACRIRA depuis quelques mois, nous n'avons pas réuni de C.A. depuis le mois de janvier.

Cette année, un peu particulière pour notre association, a nécessité un investissement plus conséquent du président et des administrateurs volontaires pour préparer la « transition ». Un groupe de travail s'est constitué, composé de membres du C.A. qui se sont réunis à plusieurs reprises et qui ont répondu à de nombreux échanges par mail et par téléphone.

Les changements annoncés pour *Lycéens et apprentis au cinéma* (départ à la retraite de Christine Desrumeaux le 1^{er} juillet 2019 et départ de son assistante Sylvie Pardon le 9 août 2019) nous ont donné l'occasion de repenser notre organisation, d'ébaucher des projets pour l'avenir, pour ensuite mettre en place, en lien avec la Région et la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes, le recrutement de deux personnes, chercher de nouveaux locaux et préparer le déménagement... Autant de projets qui se sont ajoutés à notre travail « ordinaire », déjà assez substantiel.

Des échanges par mail ont toutefois permis de tenir l'ensemble des administrateurs informés de l'actualité de l'association, et parfois de les solliciter pour un avis ou un arbitrage. De plus, une réunion plénière organisée le 13 mars à Albertville nous a permis de rassembler bon nombre d'exploitants adhérents à l'AcrirA, et d'échanger sur les points cruciaux de notre actualité, donnant à cette rencontre une allure de C.A. élargi.

1. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU PRECEDENT CA

Le compte rendu du Conseil d'administration du 2 octobre 2018 est adopté à l'unanimité.

2. RECRUTEMENT LYCEENS ET APPRENTIS AU CINEMA

Comme indiqué dans le préambule, un groupe de travail a été constitué pour préparer la transition et le recrutement dans le cadre de *Lycéens et apprentis au cinéma*.

Il était composé de : Jacques Richer, Hervé Clerbout, Jean-Luc Matheron, Audette Mercier, Pascale Puig, Sylvie Souchard.

La première phase de travail a consisté à rencontrer chaque salarié de l'AcrirA pour un entretien individuel permettant de faire le point sur l'état actuel de la mission, et les perspectives ou envies de chacun. Une journée de travail collective a ensuite été organisée, qui a permis de dessiner un premier projet : créer un secteur « pôle image » à l'AcrirA, qui aurait regroupé LAAC et *Passeurs d'images*, Amaury Piotin devenant le coordinateur des deux actions, avec le concours de deux nouveaux collaborateurs.

Pour des raisons personnelles et tout à fait légitimes, Amaury a finalement décliné cette proposition. Nous sommes donc revenu à un schéma qui se situe dans la continuité de ce que nous connaissions jusqu'à présent, en prenant en compte le fait de :

- réunir toute l'équipe dans des bureaux communs, à Grenoble (ce qui rendait obligatoire de trouver de nouveaux locaux),
- renforcer et développer la synergie entre les deux dispositifs, ainsi qu'avec les actions propres à l'association (Cinémas en réseau).

Les offres d'emploi ont été publiées et diffusées mi-avril.

87 personnes ont candidaté pour le poste de chargé.e de mission, 44 pour le poste d'assistant.e, soit 131 candidatures au total.

Toutes les candidatures ont été adressées au groupe de travail, ainsi qu'à Lionel Chalaye, Responsable du service Action Culturelle à la Région Auvergne-Rhône-Alpes, et Yves Le Pannerer, Conseiller Cinéma-Audiovisuel-Multimédia à la DRAC Auvergne-Rhône-Alpes. Tous ont donc pu s'associer à la présélection des candidats.

Les entretiens ont eu lieu en deux temps, en présence de Jacques Richer, Audette Mercier, Catherine Cassaro, Amaury Piotin, ainsi que Lionel Chalaye pour la 2^e série d'entretiens au poste 1 et les entretiens au poste 2, le 19 avril.

Pour mémoire, 131 candidatures reçues au total, se décomposant comme suit :

Poste 1 : 87 candidatures reçues, 8 candidat.e.s ont été retenu.e.s pour un entretien le 12 avril (avec un 2^e entretien pour 3 d'entre eux le 19 avril).

Poste 2 : 44 candidatures reçues, 3 candidat.e.s ont été retenu.e.s pour un entretien le 19 avril.

Au terme de cette série d'entretiens, ont été recrutés :

Cyril Peyramond, pour le poste de chargé de mission (pour succéder à Christine Desrumeaux), Lucile Gybels, pour le poste d'assistante (pour succéder à Sylvie Pardon).

Cyril Peyramond prendra ses fonctions le 12/06/2019 auprès de Christine Desrumeaux, et Lucile Gybels le 3 Juin. Ce tuilage permettra aux deux nouveaux d'appréhender au mieux leurs fonctions.

Dès le 19/06/2019, cette nouvelle équipe accompagnée de l'ancienne se rendra à Nantes pour les rencontres nationales de LAAC.

Le déménagement du bureau de LAAC, actuellement à St Pierre La Palud, se fera le 1er juillet.

Dans le courant de l'été, les nouveaux bureaux de l'AcrirA seront installés :
2 rue des Arts et Métiers 38000 Grenoble.

Environ 10.000€ seront pris sur les fonds propres pour le déménagement (achat de radiateurs pour le nouveau bureau en échange de 2 mois de gratuité de loyer, nouveau mobilier, téléphonie, aide au déménagement...).

Le prochain CA aura lieu dans ces nouveaux locaux, une petite inauguration sera également prévue.

Le président remercie tous ceux qui se sont investis pour la mise en place de ce recrutement, administrateurs et salariés, et tout particulièrement Catherine Cassaro.

Cette période nous a donné l'occasion de faire le point sur les missions et responsabilités de chacun.

A ce titre, il a été décidé d'officialiser le rôle de directrice administrative de l'association pour Catherine Cassaro, en complément de ses fonctions de coordinatrice du secteur *Cinéma en réseau*.

Pour info

- Vanessa Romero, en congé maternité, semble incertaine sur les modalités et la date de sa reprise du travail. Elle a fait part à l'AcrirA de son souhait éventuel d'un congé parental de deux mois à temps plein suivi d'une reprise à mi-temps (16h par semaine), pour 3 ans maximum. Nous avons eu plusieurs échanges mais rien n'a été arrêté pour l'instant.

- Marie-Hélène Tibaudou, notre comptable, fera valoir ses droits à la retraite en avril 2020.

Il est à noter que les coûts salariaux de départ à la retraite et de rupture conventionnelle des agents du bureau lyonnais étaient provisionnés, comme pour chaque salarié.

3. PRESENTATION DES RAPPORTS D'ACTIVITE ET DES COMPTES D'EXPLOITATION 2018. POINT SUR LES PROJETS A VENIR

Rapports d'activité par secteur

a) Lycéens et apprentis au cinéma

Les chiffres sont en hausse en Région Auvergne-Rhône-Alpes.

Avec 130 salles de cinéma, 318 établissements solaires, 1.535 enseignants, 52.916 jeunes (meilleur score de toutes les régions), 136.694 entrées dans les salles, 24 journées de formation, 214 actions destinées aux élèves soient 387 heures d'intervention et enfin une centaine d'établissements solaires présents dans les festivals de la région.

Le site internet et inter-académique, développé par *Sauve qui peut le court métrage* et enrichi par l'AcrirA et SQP propose pour chacun des films de la sélection, un ensemble de supports pédagogiques destinés aux enseignants, aux élèves et aux salles. Avec une bonne fréquentation par les professeurs, pour les outils numériques, enviés par le CNC, c'est une véritable vitrine pour la Région.

Le prochain week-end de visionnement aura lieu à l'Institut Lumière les 29 et 30 juin 2019.

Deux réalisateurs seront présents : Hubert Charuel, pour *Petit Paysan* et Sébastien Laudenbach, pour *La Jeune fille sans main*.

b) Passeurs d'images

Hausse des activités avec 192 actions et 37 ateliers de pratique.

Pour les projections de Plein Air le délai est passé de 12 mois à 8 mois après la sortie nationale des films.

En projet avec la Maison commune d'Education à l'Image, des Rencontres sont prévues les 14 et 15 novembre 2019. Lieu pressenti : Cinéma Comoedia à Lyon.

c) *Cinémas en réseau*

78 films ont été vus en 12 visionnements

24 films ont été accompagnés, avec 128 temps forts d'accompagnement.

5 créations d'avant-programmes (très appréciées par les salles)

4 expositions

5 jours de formation

Deux temps forts exceptionnels, mis en place au début de l'année 2019, mériteront également d'être abordés lors de l'assemblée générale.

Samedi 30 mars 2019, au cinéma Le Parnal à Thorens-Glières, une journée axée sur « **Le bénévolat et les salles de cinéma art et essai** », mise en place par l'ACRIRA et le Département de la Haute-Savoie.

Cette journée, organisée un samedi pour faciliter la présence de bénévoles liés aux salles de cinéma, a fédéré 70 participants.

Au programme : des projections, une intervention sur « Histoire et état des lieux du bénévolat par David Hedrich » et sur « L'engagement au cinéma » par René Richoux, des échanges, 5 ateliers et restitution :

1/ Comment parler des films, « travailler » les films suite aux visio ?

2/ Accueil des publics et vie de la salle

3/ Relation salarié-e-s / bénévoles

4/ Formation des bénévoles : quels besoins ?

5/ Mobilisation et Intégration des bénévoles : aujourd'hui et demain

Cette journée, qui a rencontré un vif succès, a donné le coup d'envoi d'une réflexion et a permis d'aborder des questions que nous pourrions continuer à explorer lors de réédition de cette rencontre, telles que :

- Pourquoi confier une mission à un bénévole (plutôt qu'à un salarié par exemple) ?

Pose la question du sens de l'engagement de la société civile dans l'action, et de la « plus-value associative ».

- Pourquoi un bénévole choisit-il de s'investir dans une mission ?

Pose la question de l'objectif mais aussi du sens de la mission, le sens de l'engagement.

- Peux-t-on être exigeant avec un bénévole ?

Nécessité d'un cadre. Obligations déontologiques (si possible écrites noir sur blanc).

La contrepartie de cette exigence : nécessité de formation, d'un référent, de suivi.

Comment se séparer d'un bénévole. ?

- Y'a-t-il des limites à l'engagement bénévole ?

Les limites d'un système où le bénévole ne fait que les tâches les plus ingrates.

Oser l'engagement bénévole dans tous les pans de l'activité.

Oser le bénévole porte-parole de l'association.

- Les questions du bénévolat au sein d'un conseil d'administration

Lundi 8 avril 2019 à Meximieux : « **Le fonctionnement, le rôle politique et les perspectives des cinémas de proximité** », dont le thème était les enjeux du cinéma ; temps politique afin de sensibiliser les élus car le cinéma est souvent réduit à une activité commerciale. Le but de cette rencontre était de montrer que les salles de cinéma sont aussi des lieux de diffusion culturelle. Cette première rencontre avec les élus, à l'initiative du GRAC en collaboration avec l'ACRIRA, a connu un véritable succès.

Une prochaine rencontre aura lieu en novembre prochain, le lieu et la date exacte restent à déterminer. C'est une journée ouverte à tous les élus et aux futurs élus de 2020. Organisée par les 4 associations régionales, la DRAC participerait également à hauteur de 2500€, en partenariat avec la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Le budget total serait d'environ 10.000€.

Le nouveau site web de l'AcrirA a été remis en ligne. Une présentation en sera faite auprès de l'ensemble des adhérents lors de l'assemblée générale, avec un point sur les nouveautés (espace adhérents, outils d'animation...).

Comptes d'exploitation 2018 et BP 2019, pour validation du C.A. en vue de l'audit du Commissaire aux comptes et présentation à la prochaine assemblée générale

Compte d'exploitation ACRIRA 2018 global

Dépenses : 582.028,87 €

Recettes : 581.804,17 €

Résultat : - 224,70 €

Comptes d'exploitation 2018 Cinémas en réseau :

Dépenses : 149.106,84 €

Recettes : 150.382,06 €

Résultat : + 1.275,22 €

Dont Gestion du *FMR-Acira* :

Dépenses : 10.508,00 €

Recettes : 9.406,41 €

Résultat : - 1.101,59 €

Ce résultat s'explique du fait que les frais de gestion prélevés sur les contributions numériques collectées n'ont pas suffi à couvrir nos dépenses liées à la gestion du FMR.

Le volume des VPF appelées en 2018 n'a donc pas permis de financer entièrement le coût de gestion du FMR par l'ACRIRA, qui en supporte le déficit.

Pour information : *FMR : Collecte*

Sur une avance initiale à rembourser au CNC de 1.607.050 €, nous avons facturé 79 % de la somme globale. Nous en étions à 68 % l'an dernier.

Il nous reste donc à collecter 339.724 € (21 %) avant le 31 décembre 2021.

Comptes d'exploitation 2018 Lycéens et apprentis au cinéma :

Dépenses : 264.416,16 €

Recettes : 265.121,35 €

Résultat : + 705,19 €

Comptes d'exploitation 2018 Passeurs d'images :

Dépenses : 168.505,97 €

Recettes : 168.300,76 €

Résultat 2017 : - 2.205,21 €

Ce résultat s'explique en raison d'une erreur des services financiers de la DRJSCS, qui avait voté et notifié officiellement une subvention pour la Résidence citoyenne de 6.000 €. Seuls 3.500 € ont été versés, soit 2.500 € de moins que prévu.

Le résultat est donc financé sur fonds propres.

Budget prévisionnel global 2019 ACRIRA : 559.500 €

Cinémas en réseau 2019 : 142.500 €

A noter : du fait du nombre important des rencontres d'accompagnement des films dans les salles, le budget restant est seulement de 6000€ pour aller jusqu'à la fin de l'année. Il faudra peut-être envisager une petite participation des salles pour ces rencontres, si la demande est trop forte.

Lycéens et apprentis au cinéma 2019/2020 : 257.000 €

Passeurs d'images 2019 : 160.000 €

Recettes : 559.500 €

DRAC : 215.000 €

Cinémas en réseau : 39.000 €

+ 5.000 € crédits exceptionnels création d'avant-programmes

+ 5.000 € crédits exceptionnels « projets itinérance »

Lycéens et apprentis au cinéma : 57.000 €

Passeurs d'images : 96.000 €

dont 25.000 € à reverser aux sites partenaires pour les ateliers de pratique cinématographique, et 1.000 € reportés de 2018 à 2019 (à reverser pour l'atelier cinématographique de Trévoux).

NB : Jusqu'à 2017, ces sommes étaient versées directement par la DRAC aux sites. Depuis 2018 et à la demande de la DRAC, ces sommes transitent par l'ACRIRA.

+ 10.000 € Ateliers PJJ

+ 3.000 € Rencontres nationales *Passeurs d'images* à Clermont-Ferrand

Région Auvergne-Rhône-Alpes : **280.000 €**

Cinémas en réseau : 50.000 €

LAAC : 200.000 €

PI : 30.000 €

Autres subventions : **21.000 €**

Passeurs d'images :

DRJS-CS Auvergne-Rhône-Alpes, Rencontres régionales : 3.000 €

DRJS-CS Auvergne-Rhône-Alpes, République des images : 4.500 €

DRJS-CS Auvergne-Rhône-Alpes, République des images, résidence citoyenne : 7.000 €

Coordination nationale *Passeurs d'images* : 6.500 €

Autres produits - Cinémas en réseau :

Cotisation des salles : **23.200 €**

Gestion du FMR : **10.000 €**

Produits divers : **10.300 €**

Participation des salles pour les publications, les frais de transport de documents, les expositions, Les C.E. tissent la toile, Mise à disposition des outils pédagogiques...

Le Conseil d'administration valide ces comptes d'exploitation et budgets prévisionnels pour l'audit du Commissaire aux comptes (Cabinet BDO) et présentation à l'AG.

4. PREPARATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE DU MARDI 18 JUIN AU CINEMA LE PARC A LA ROCHE SUR FORON

Les invitations seront envoyées par mail.

AG extraordinaire : modification des statuts

Après discussion, il est décidé de proposer la modification de deux articles (3 et 10) :

ARTICLE 3 - SIEGE SOCIAL

Le siège social est transféré ~~de UGINE (Savoie) Cinéma "Le Chantecler" à GRENOBLE (Isère) à l'adresse suivante :~~

~~du 159, cours Berriat - 38000 GRENOBLE~~

~~à l'adresse suivante : 2, rue des Arts et Métiers 38000 GRENOBLE~~

ARTICLE 10 - CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le Conseil d'Administration est composé :

~~- d'un représentant par salle ayant le label Recherche et découverte, membre de droit sous réserve qu'il en ait manifesté la volonté à l'Assemblée Générale,~~

- des candidats élus par l'Assemblée Générale.

Chaque entité juridique ne peut être représentée au Conseil d'Administration que par une seule et même personne et ne dispose donc que d'une seule voix.

L'Association est dirigée par un conseil composé ~~des membres de droit et~~ de 8 15 membres maximum élus pour un an par l'Assemblée Générale ordinaire ; les membres sont rééligibles.

Le Conseil d'Administration désigne un Bureau composé de 4 membres minimum, répartis comme suit :

- 1 Président
- 1 Vice-président
- 1 Secrétaire
- 1 Trésorier

Le Conseil d'Administration est renouvelé chaque année.

En cas de vacance, le Conseil pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres. Il est procédé à leur remplacement définitif par la plus prochaine Assemblée Générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'époque où devrait normalement expirer le mandat des membres remplacés.

Le Conseil d'Administration se réunit au moins trois fois par an, sur convocation du Président, ou sur la demande d'au moins un tiers de ses membres.

Les décisions sont prises à la majorité des voix.

Les autres articles restent inchangés.

Ces propositions de modifications seront jointes à la convocation, en amont de l'assemblée générale, pour discussion et vote.

AG ordinaire

12h : Buffet d'accueil, à la charge des participants

13h30 : Mot d'accueil par la MJC

13h40 : AG extraordinaire, modification des statuts, changement d'adresse des bureaux de l'AcrirA

14h : AG ordinaire : thème du débat : Les Assises, rencontre avec les élus.

17h : fin de l'assemblée générale

17h : discours et verre de l'amitié pour les départs de Christine Desrumeaux et Sylvie Pardon

17h45 : atelier-démonstration percussions corporelles animé par Samuel Taussat intervenant musicien.

18h30 : projection d'un film, pas de séance publique

21h : repas de clôture offert par l'AcrirA

Mercredi 19 juin 2019 : Visionnement de 4 films.

Une pré-liste est établie suite à un tour de table du C.A. Programme définitif en fonction de nos préférences et de l'accord des distributeurs.

5. TOUR DE TABLE : PROCHAINES CANDIDATURES POUR RENOUVELLEMENT DU C.A.

Tous les administrateurs présents confirment le renouvellement de leur candidature.

Bruno Thivillier, qui ne pouvait être présent au C.A., nous a informé qu'il renouvelait également sa candidature.

Comme chaque année, une fiche sera jointe à l'envoi de la convocation à l'assemblée générale, afin que tout adhérent qui le souhaite puisse proposer sa candidature.

13h : Fin du CA

Pour l'ACRIRA,
La secrétaire,
Audette Mercier.